Réunion du 9 juillet 2026

Absente : Virginie MONTALI
Secrétaire : Julien REVEILLON

Information Budget :
Virement de l'ordonnateur n°1 (cf la fongibilité des crédits en M57) en section Fonctionnement
Au 615231 (entretien voirie) : - 7 000 €
Au 6558 (contributions obligatoires) : + 7 000 €

Commissions de TULLE'AGGLO :
Présentation du rapport d'activités de TULLE'AGGLO. Communication par le Maire au CM.

Chaque conseiller communautaire titulaire doit être inscrit dans une commission au moins.
Chaque commission ne peut compter plus d'un représentant par commune et la commission « RESSOURCES » n'est composée que de conseillers communautaires

COMMISSION	NOM – PRÉNOM
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE *avec la Politique Locale du Commerce*	Julien REVEILLON
VOIRIE-CYCLE DE L'EAU-ASSAINISSEMENT	Francis JUILHARD
ATTRACTIVITÉ, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE-HABITAT-ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR *avec l'Agriculture*	Jean Pierre FAURE
RESSOURCES *avec le Pilotage de la performance, les Finances et les Affaires générales*	Alain SENTIER
TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE-MOBILITÉ ET TRANSPORTS PUBLICS ET SCOLAIRES	Dominique BOURGEOIS
TOURISME-SPORT-CULTURE	Françoise VIDALIE
COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS	Elise NOAILHAC
PETITE ENFANCE-JEUNESSE-OFFRE DE SOINS	Valérie BERGON
PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE ET URBANISME	Valérie BERGON
TRANSVERSALITÉ TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE	Lucie BACHELLERIE

Il faut envisager la possibilité de désigner un suppléant.

Travaux site Vuillier :
Signalétique confiée à l'entreprise MIC SIGNALOC.
Déclaration Préalable (pour poser les gardes corps) déposée le 13-06-26 irrecevable ; il faut déposer un PC avec l'appui d'un architecte (car Monument Historique).

Travaux bâtiments :
L'entreprise GENESTE-BERNARD est intervenue en urgence pour la pose d'un lavabo dans les sanitaires du snack : coût HT 271 € Délibération favorable du CM pour le passer en Investissement.

Devis de la même entreprise pour la fourniture et la pose d'une pompe de relevage pour l'assainissement des toilettes de la salle d'exposition : 3 169 € HT (à voir pour subvention CD19).
Délibération favorable du CM pour engager les travaux et la dépense.

Pour faire suite à la canicule : information livrée par l'Inspection Académique sur un dispositif mis en place par EDF : aide de 400 € par achat de matériel de rafraîchissement… Impératif : 30-09-26 pour bénéficier de l'aide.
Réfléchir à l'espace culturel pour avoir une salle d'accueil climatisée.
Rappel de l'étude de Corrèze Ingénierie :
Espace culturel : représente 75 % de la consommation globale de l'alimentation groupée avec mairie et cantine-école du bourg. Il va falloir penser un autre système de chauffage. Diagnostic réalisé : 63 K€ HT concernant l'espace culturel pour abaissement du plafond, PAP (air / air), L'isolation du plancher par-dessous est déjà réalisée.
135 K€ TTC hors aide pour toutes les préconisations sur les différents bâtiments.
Gain énergétique : 10.8 K€ HT / an.
Francis JUILHARD précise qu'il faut prioriser. Baptiste PELISSIER souligne la nécessité d'équiper les écoles ne serait-ce qu'avec des équipements de type climatiseur fixe split. Le maire dit qu'il faut poursuivre la réflexion et lancer le projet en septembre 2026, car l'espace culturel est une nécessité au vu de la consommation électrique.
Reprendre contact avec l'interlocuteur de Corrèze Ingénierie rapidement pour activer le sujet.

Travaux de voirie :
1/ Travaux d'aménagement de sécurisation de l'accès à la défense incendie du Breuil, et aussi éviter le ravinement chez un administré habitant juste à côté. Après visite sur site avec JB TABARD de Tulle'Agglo, celui-ci a établi une ébauche de dossier d'un montant de 3 700 € HT ; consultation à prévoir avec les entreprises habituelles.
D'autre part, vu la pente de la voirie au départ du village du Breuil, il a été fait le constat de la nécessité d'intervenir sur les fossés (traversées d'accès bouchées, ou absence de busage), d'où inondation de cave au bas de la pente.
Délibération favorable du CM pour engager les consultations et les travaux In fine.

2/ Devis de MIC SIGNALOC pour la mise en place de nouveaux panneaux de police et directionnels entre la place du Bourg et l'espace culturel : 1 006,24 € HT
Délibération favorable du CM pour engager les travaux et la dépense.

3/ travaux d'élargissement du carrefour avec l'accès au parking de l'ancienne usine : l'entreprise ne viendra pas en juillet ni en août, car il y aura des matériaux à stocker et besoin de place pour travailler. Donc viendront en septembre. Idem pour le talutage.

Ecoles :
C/R du dernier conseil et effectifs ; diagnostic amiante à faire (pour la Maison-Brûlée)
Les deux professeurs s'en vont. Retour de Nicolas AULLEN au Bourg. Même répartition qu'avant avec les deux classes.
Courrier envoyé aux parents résidant sur Gimel dont les enfants ne sont pas scolarisés à Gimel. Cela a permis déjà d'en récupérer 2.
Normalement 12 départs pour 3 arrivées. 8 élèves à la maison brûlée et 14 au Bourg.

Affaires diverses :
- Contractualisation 2027-2029 avec le Conseil Départemental : 1ère information livrée (réfléchir aux futurs investissements). Mise en place des contrats territoriaux. Les chefs de projet vont se rapprocher des communes pour étudier des projets d'investissement. Cela permettra de calculer les aides potentielles et de poser des jalons.

- Location maison de POLYGONE à Mars : 543 € de loyer (+28 € de charges) disponible à partir du 20 août (dossier à remplir disponible en Mairie). POLYGONE loue, donc choisit le locataire, mais la Mairie est quand même interrogée.
- Admission en non-valeur de 56 € à la caisse des écoles. Titre non honoré : cela signifie que l'administration à tout tenter sans résultat…
- Rénovation peinture dans l'accueil et la garderie de l'école de la Maison Brûlée. Des élus se proposent, à réfléchir. Il faut que la classe soit disponible le 20 août
- Pour un logement communal, le cabinet ACTEMIS a été missionné pour recouvrir ou expulser la locataire, mais ça ne donnera rien dans l'immédiat probablement .
- Locataire de l'appartement au-dessus de la boutique (maison CORNET), derrière l'église, va partir, donc potentiellement un logement disponible à venir.
- Distribution bulletin municipal en cours, le prochain en décembre.

<u>Débrief sur le « Tour de Tulle Agglo » organisé le samedi 4 juillet :</u>
Présents : Elise NOILLAC, Lucie BACHELLERIE et Francis JUILHARD qui ont représenté la commune.
Visite du Centre Aqua : bonne fréquentation malgré les dysfonctionnements du passé...
Visite du Centre de transfert des déchets de Naves, puis de la Médiathèque.